

Objectifs :

- Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Être capable de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Public concerné :

- Opérateur assurant des opérations d'ordre non électriques ou en charge de les assurer, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement

Pré requis :

- Utilisation usuelle de la langue française
- Aptitude médicale attestée par la médecine du travail

Profil du formateur :

- Formateur en prévention des risques titulaire d'une attestation validant les compétences acquises dans ce domaine

Nombre de stagiaires par session :

- 10 personnes maximum

Moyens techniques et pédagogiques :

- Apports théoriques : à l'aide de supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection
- Apports pratiques : mise en situation réelle

Modalités d'évaluation des acquis :

- Contrôle des connaissances théoriques à l'aide d'un Questionnaire
- Evaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur site

Validation :

- Attestation de fin de stage avec avis du formateur relatif aux capacités évaluées

Durée :

- 1 jour / 7 heures

Recyclage :

- 3 ans (conseillé)

Programme :

Connaissances Théoriques :

- **Module Tronc commun N°1**
- **Module « BO HO HOV-Exécutant de travaux d'ordre non électriques**
- **Module « BO HO HOV – Chargé de chantier non électrique »**

Savoir-faire pratiques :

- **Mise en situation réelle sur site**



Délai d'accès à la formation & Tarif :

- Selon disponibilité et durée => Nous consulter